

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 juillet 2017

RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL - (N° 4)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS189

présenté par
M. Dharréville

ARTICLE 3

Supprimer l'alinéa 9.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent alinéa prévoit de faciliter les départs volontaires souvent utilisés par les employeurs pour contourner les obligations liées au plan de sauvegarde de l'emploi.

Les signataires de cet amendement demandent le retrait de cette disposition.